

# EPS- Laïcité et valeurs de la République

**1. Un cadre institutionnel (les programmes d'une discipline qui s'enseigne de la maternelle au lycée et lycée professionnel entre 2 et 4 heures hebdomadaires) :** Une discipline contributive à l'éducation des élèves aux valeurs de la République.

**Une finalité :** L'EPS vise par la pratique physique, sportive et artistique la formation d'un **citoyen** physiquement et **socialement éduqué** capable de faire des choix éclairés et **responsables** pour s'engager dans un mode de vie actif et **solidaire**.

**Des objectifs :**

- Exercer sa **responsabilité individuelle** et **collective**.
- **Être solidaire**.
- Construire des **comportements sociaux**.
- Apprendre à **vivre ensemble** dans le respect des différences.
- **S'entraider**.
- Intégrer des **codes sociaux** et des **valeurs civiques**.

**Des compétences :** **Respect** et **appropriation** des **règles**, tenir des **rôles sociaux** (coach, observateur, tuteur, arbitre, médiateur, organisateur...).

## Collège

### Cycle 3

**Partager des règles**, assumer des rôles et des responsabilités (domaine 3 du socle)

- Assumer les rôles sociaux spécifiques aux différentes APSA et à la classe (joueur, coach, arbitre, juge, observateur, tuteur, médiateur, organisateur...).
- **Comprendre, respecter et faire respecter règles et règlements**.
- **Assurer sa sécurité et celle d'autrui** dans des situations variées.
- S'engager dans les activités sportives et artistiques **collectives**.

Des attendus de fin de cycle :

- . Assumer les rôles de chronométreur et d'observateur (CA1)
- . Identifier la personne responsable à alerter ou la procédure en cas de problème (CA2)
- . **Respecter les prestations des autres** et accepter de se produire devant les autres (CA3)
- . **Respecter les partenaires**, les **adversaires** et l'**arbitre** (CA4)
- . **Accepter le résultat de la rencontre** et être capable de le commenter.

### Cycle 4

**Partager des règles**, assumer des rôles et des responsabilités (domaine 3 du socle)

- **Respecter, construire et faire respecter** règles et règlements.
- **Accepter la défaite** et gagner avec modestie et simplicité.
- Prendre et assumer des responsabilités au sein d'un collectif pour réaliser un projet ou remplir un contrat.
- **Agir avec et pour les autres, en prenant en compte les différences**.

**Des ressources :**

- Programmes EPS aux [cycle 3](#) et [cycle 4](#) du collège.
- [Programmes EPS du LGT](#).
- [Programmes EPS du LP](#).

#### Des attendus de fin de cycle :

- . **Aider ses camarades** et assumer différents rôles sociaux (CA1)
- . Assurer la sécurité de son camarade (CA2)
- . **Respecter et faire respecter** les **règles** de sécurité (CA2)
- . **Apprécier des prestations** en utilisant différents supports d'observation et d'analyse (CA3)
- . **Être solidaire** de ses partenaires et **respectueux** de son (ses) adversaire(s) et de l'arbitre (CA4)
- .

#### . Lycée général et technologique

Exercer sa responsabilité individuelle et au sein d'un collectif

Par son engagement dans les APSA et dans différents rôles (adversaire, partenaire, observateur, arbitre, juge, conseil, aide, etc.), l'élève construit des **comportements sociaux**. **La solidarité** se développe dans les pratiques physiques grâce aux échanges entre les élèves qui **apprennent ainsi à agir ensemble, à se connaître, à se confronter les uns aux autres, à s'aider, à se respecter quelles que soient leurs différences**. Au sein de la classe et dans un contexte propice, la prise de responsabilité permet à l'élève de faire des choix et à les assumer, tout en **comprenant et en respectant l'intérêt de règles communes pour tous**.

#### Attendus de fin de lycée :

- . Choisir et assumer les rôles qui permettent un **fonctionnement collectif solidaire** (CA1)
- . **Coopérer** pour réaliser un projet de déplacement, en toute sécurité (CA2)
- . Choisir et **assumer des rôles** au service de la prestation collective (CA3)
- . Choisir et assumer les rôles qui permettent un **fonctionnement collectif solidaire** (CA4)
- . **Coopérer** pour faire progresser (CA5)

#### Lycées professionnels

**Exercer sa responsabilité** dans un engagement personnel et solidaire

Par une activité physique partagée, l'élève intègre le sens, la fonction, l'intérêt et le respect de règles communes en particulier dans la pratique d'une activité en équipe. En acceptant les responsabilités qu'on lui délègue progressivement, **il apprend à assumer les conséquences de ses choix**. **Il éprouve, dans une pratique adaptée à ses ressources, le plaisir d'agir, d'apprendre et de réussir avec les autres, dans un esprit de cohésion et d'entraide**.

#### Attendus de fin de CAP :

- . **S'impliquer dans des rôles sociaux** pour assurer le bon déroulement d'une épreuve de production de performance (CA1)
- . **S'impliquer dans des rôles sociaux** pour assurer le bon fonctionnement d'une activité de pleine nature (CA2)
- . Utiliser des critères explicites pour **apprécier et/ou évaluer** la prestation indépendamment de la personne (CA3)
- . Terminer la rencontre et accepter la défaite ou la victoire dans le **respect de l'adversaire** ; intégrer les règles et s'impliquer dans les rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu (CA4)
- . **Coopérer** et assumer les rôles sociaux pour aider au progrès individuel dans des conditions de sécurité (CA5).

### Attendus de fin de lycée professionnel :

- **Assumer des rôles sociaux** pour organiser une épreuve de production de performance, un concours (CA1)
- **Assumer les rôles sociaux** pour organiser la pratique des activités de pleine nature (CA2)
- Assumer les rôles inhérents à la pratique artistique et acrobatique notamment en exprimant et **en écoutant des arguments** sur la base de critères partagés, pour situer une prestation (CA3)
- **Respecter et faire respecter les règles** partagées pour que le jeu puisse se dérouler sereinement ; assumer plusieurs rôles sociaux pour permettre le bon déroulement du jeu (CA4)
- **Agir avec et pour les autres** en vue de la réalisation du projet d'entraînement en assurant spontanément les rôles sociaux (CA5).

## 2. Un cadre pédagogique

**Un support** : La pratique variée des activités physiques, sportives et artistiques.

Elles confrontent l'élève au temps, à l'espace, à un environnement incertain, au **regard de l'autre**, à **l'opposition dans le respect des règles et d'autrui**, à lui-même, à **la coopération**, à **l'entraide** et à une **pratique partagée avec des camarades différents**.

**Un contexte réel de pratique** :

\***Mixité** filles et garçons.

\***Inclusion** d'élèves en situation de handicap pour une pratique partagée avec des élèves valides : S'enrichir mutuellement des différences.

\***la classe en EPS** : un cadre constitué de **règles** (sécurité, hygiène, techniques, tactiques, savoirs faire sociaux, réglementaires, gestion du matériel...), de formes de pratiques qui ne peuvent exister sans la **coopération**, **l'entraide**, **l'opposition dans le fair-play**, les échanges dans le **respect** de tous, **s'exposer** corporellement et **s'assumer devant les autres**, la contribution de chacun dans la **réalisation d'un projet collectif**.

La socialisation des élèves s'incarne à travers les multiples interactions qui s'opèrent par et dans la pratique des APSA. L'élève apprend avec les autres et cet **apprentissage collectif** est vecteur de ses transformations motrices et de l'appropriation en acte des **valeurs de la république**.

\* La contribution de l'EPS à l'éducation à la santé et à la **citoyenneté** dans le cadre du **CESC**.

\*La contribution de l'EPS par et dans la pratique quotidienne des APSA au **parcours citoyen** et au parcours santé.

Des ressources :

- [Chaîne youtube de l'académie Nancy-Metz.](#)
- Exemples d'inclusion d'élèves en situation de handicap dans les activités suivantes :
  - ✓ **Tennis de table,**
  - ✓ **Course d'orientation,**
  - ✓ **Lutte,**
  - ✓ **Arts du cirque.**
- ▶ [Recherchez l'activité dans son CA](#)
- [L'EPS et les parcours éducatifs](#)

## 3. Des contextes de pratiques variés et complémentaires à l'EPS obligatoire

**Le sport scolaire (AS et UNSS)** : accessibilité, innovation, **éthique** et **responsabilité**. Notre académie compte 27% de licenciés à l'UNSS (2<sup>ème</sup> académie de France en taux de pénétration) dont 42% de filles licenciées.

Valorisation et reconnaissance des AS d'établissement qui œuvrent pour l'éducation à une citoyenneté en acte : prix éthique délivré par le sénat (labellisation « AS égalité » au service de l'égalité filles-garçons, de l'inclusion et de la valorisation du sport partagé...). Cela se traduit par une contribution du sport scolaire aux parcours éducatifs (citoyen et santé en particulier). L'élève éprouve son **engagement associatif** dans un cadre régulé et sécurisé où il peut expérimenter différents rôles (arbitre, coach, reporter...) lui ouvrant les passerelles vers **l'engagement citoyen**.

**Les sections sportives scolaires** : accessibilité, **inclusion**, **mixité** et **lutte contre le décrochage scolaire**. Notre académie compte 279 sections sportives soit 1 collège sur 3 et 1 EPLE/4 dispose d'une ou plusieurs sections sportives.

Des ressources :

- [Plan National du Développement du Sport Scolaire.](#)
- [L'AS et les parcours éducatifs](#)
- [Circulaire sur les sections sportives scolaires.](#)

**L'enseignement optionnel EPS en LGT** : Par la découverte et l'approfondissement dans les activités physiques, l'élève s'ouvre sur des thématiques sociales et citoyennes : **l'égalité femmes-hommes, le développement durable, la prévention et la protection des risques pour soi et pour les autres**. Notre académie compte 25 lycées qui disposent d'un enseignement optionnel en EPS.

**Le label génération 2024** : accessibilité et développement de la pratique physique et sportive, contribution à une **citoyenneté active**, apprentissages des valeurs de **tolérance** et d'**inclusion** en particulier pour les élèves en situation de handicap (jeux olympiques ET paralympiques). Notre académie compte 60 écoles et établissements du 2<sup>nd</sup> degré labellisés génération 2024 dont les deux cités éducatives de notre territoire.

- [Programme de l'enseignement optionnel EPS en LGT.](#)
- [Cahier des charges du label génération 2024.](#)

#### 4. Pour aller plus loin :

- « La laïcité au cœur des enseignements » Rapport inspection générale de 2004 (Alain Hébrard)
- « EPS et valeurs Républicaines » : Article de Bastien Redding (Professeur agrégé d'EPS) le 22 janvier 2016
- « L'EPS, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation à la laïcité » Didier Delignières (STAPS Montpellier)
- « Vadémécum, la laïcité à l'école » (Ex : élève qui refuse de venir en natation ...<sup>1</sup>)
- « EPS et valeurs Républicaines » Article de l'académie de Grenoble

#### Le lien vers les ressources :

- [Ressources Eduscol](#)
- [Article du café pédagogique](#)
- [Revue EPS 364 de 2015 \(article en téléchargement libre\)](#)
- [Page dédiée sur Eduscol](#)
- [Lien vers le site](#)